

Temple de la renommée de l'agriculture du Québec

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale annuelle de la corporation du Temple de la renommée de l'agriculture du Québec tenue le vendredi 25 septembre 2020 à 10 h 00 à la salle Richard Robert du Centre BMO, St-Hyacinthe et par visioconférence.

1. MOT DE BIENVENUE

M^{me} Hélène Drapeau, présidente de la corporation, souhaite la bienvenue à tous les membres et les remercie de leur présence que ce soit sur place ou à distance. Elle précise que la période de coronavirus implique la tenue exceptionnelle d'une 29^e assemblée générale annuelle de la corporation de façon virtuelle et en présentiel. M^{me} Hélène Drapeau présidera l'assemblée en compagnie de M. Damien Lemire, vice-président du Temple. M. Denis Boies agira comme secrétaire de l'assemblée, en ligne.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Mme Hélène Drapeau fait la lecture de l'avis de convocation. L'adoption est proposée par M. André Cécyre et elle est appuyée par M^{me} Jocelyne Deswarte.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Hélène Drapeau fait la lecture de l'ordre du jour. L'adoption est proposée par M. Fernand Laliberté et elle est appuyée par M. Isidore Charron.

4. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÉDURES D'ASSEMBLÉE

M. Denis Boies présente les procédures d'assemblée. L'adoption est proposée par M. Damien Lemire et elle est appuyée par M. Alain Paradis.

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 28 SEPTEMBRE 2019

M. Denis Boies fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2019. L'adoption est proposée par M. Robert Chicoine et elle est appuyée par M. Martin Caron.

6. MOT DE LA PRÉSIDENTE

C'est tout nouveau pour le Temple de tenir une AGA en formule hybride et exceptionnellement qui ne sera pas suivie d'un banquet d'intronisation.

Dans la dernière année, le conseil a tenu deux réunions à l'automne et une troisième à la fin de juin. Cette dernière devait avoir lieu en mai pour entériner le choix des candidats. À la suite du confinement demandé par la Santé publique, la période des mises en candidature a été prolongée d'un mois afin de laisser plus de temps aux proposeurs de nous faire parvenir les dossiers. Au

moment de prendre la décision, il y avait espoir que la pandémie serait chose du passé en septembre et que les rassemblements puissent être de nouveau autorisés. Aujourd'hui, nous vivons une tout autre réalité. Malheureusement, il a été décidé d'annuler le banquet d'intronisation. En contrepartie, une assemblée générale annuelle pourrait être tenue selon les exigences de distanciation à la fin de septembre. Comme l'ensemble de l'activité de sélection et la soirée de reconnaissance ont été annulés cette année, seuls les dossiers reçus en 2020 seront étudiés par le comité de sélection pour l'intronisation prévue en septembre 2021, toujours au Château Frontenac.

De plus, dans le cadre de cette année 2020 très particulière pour nos producteurs qui vivent leur lot d'épreuves, dont la sécheresse de cet été, le conseil a accordé une contribution de 1000 \$ à l'organisme, Au cœur des familles agricoles. Nous sommes privilégiés au Québec d'avoir cet organisme qui veille à ce que nos agriculteurs et agricultrices et leurs familles puissent traverser les moments de détresse grâce à leurs services.

Concernant le nombre de membres, il y a **923** membres individuels (5 de plus) et de **112** membres corporatifs (1 de plus). L'aide des membres est sollicitée afin qu'ils invitent leurs proches, amis et des collègues à adhérer au Temple. Le formulaire d'adhésion est disponible sur le site internet du Temple.

Avec la technologie qu'offrent les télécommunications, le Temple fait maintenant partie de la communauté Facebook. Cet outil sera utile pour rejoindre davantage la relève, les membres et les intervenants. Les membres sont invités à aimer la page Facebook de la corporation et à inviter leurs amis à le faire. L'utilisation des courriels a continué à être privilégiée au lieu de la poste dans la mesure du possible incluant les demandes de partenariat et l'envoi des invitations à l'AGA en plus d'utiliser les paiements électroniques.

Des remerciements spéciaux sont adressés à la Société d'agriculture de Saint-Hyacinthe qui met à notre disposition leurs installations pour loger la galerie de photos du Temple. Cette galerie est presque déjà remplie et l'aménagement devra être revu ultérieurement. De plus, le Temple bénéficie du soutien administratif de leur équipe, notamment M^{me} Lucie Duchesne qui a pris la relève de M^{me} Gina Poirier, actuellement en congé de maternité.

Pour une autre année, l'organisation a pu compter sur l'appui de La Terre de chez nous pour promouvoir les activités du Temple par une page et des vidéos sur les nouveaux admis, une publicité sur la demande de candidatures et une autre pour l'invitation à l'assemblée annuelle. De plus, M^{me} Hélène Drapeau a participé à un article publié dans la Terre en mars dernier portant sur la sous-représentation des femmes honorées en agriculture.

Aussi, une pause est demandée à la mémoire des admis du Temple qui nous ont quittés au cours de l'année et pour l'un de nos anciens administrateurs pendant de nombreuses années, M. Marcel Chagnon, décédé cet hiver.

Finalement, elle remercie sincèrement ses collègues du Conseil pour leur appui, leurs conseils et leur disponibilité : Monsieur Damien Lemire, vice-président; monsieur Ghislain Cloutier, trésorier; monsieur Denis Boies, secrétaire; monsieur Yvan Beaudin, monsieur Martin Caron, madame Céline Dumont, monsieur Denis Godin et monsieur Denis Tremblay.

7. ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de la corporation en date du 31 mai 2020 sont présentés par M. Alain Fortier de la firme comptable Mallette. L'adoption est proposée par M. René Aubé et elle est appuyée par M. Denis Godin.

8. RATIFICATION DES GESTES POSÉS PAR LE BUREAU DE DIRECTION

L'adoption de l'ensemble des gestes posés par le bureau de direction du Temple de la renommée de l'agriculture du Québec, entre le 29 septembre 2019 et le 25 septembre 2020, est proposée par M. Damien Lemire et elle est appuyée par M. André Cécyre.

9. NOMINATION DES EXPERTS-COMPTABLES DE LA CORPORATION

Il est proposé par M. Alain Paradis, appuyé par M^{me} Jocelyne Deswarte, que la firme comptable Mallette soit nommée expert-comptable de la corporation pour l'année financière 2020-2021. Monsieur Alain Fortier accepte. Mme Hélène Drapeau remercie M. Fortier et son équipe.

10. NOMINATION DES OFFICIERS D'ÉLECTION

M. Damien Lemire, appuyé par M. Mario Perreault, propose M. Fernand Laliberté à titre de président d'élection, M^{me} Lucie Duchesne comme secrétaire d'élection, M. André Cécyre et Robert Chicoine comme scrutateurs.

11. ÉLECTION DE TROIS ADMINISTRATEURS

M. Fernand Laliberté mentionne que les trois administrateurs dont le mandat se termine sont M. Martin Caron au poste no.7, M^{me} Céline Dumont au poste no.8. et M. Yvan Beaudin au poste no.9. Il mentionne que l'élection se fera poste par poste, que les administrateurs sont élus parmi les membres en règle de la corporation et que leur mandat est de trois ans. Les administrateurs sortants sont rééligibles. Il sera pris autant de candidatures que l'assemblée voudra bien en soumettre.

Les candidatures proposées sont :

- **Poste no.7:** M^{me} Jocelyne Deswarte, appuyée par M. Damien Lemire, propose M. Martin Caron. M. Caron accepte sa mise en candidature. Aucune autre candidature n'étant proposée, M. Laliberté le déclare élu;
- **Poste no.8:** M. Isidore Charron, appuyé par M. René Aubé, propose M^{me} Céline Dumont. M^{me} Dumont accepte sa mise en candidature. Aucune autre candidature n'étant proposée, M. Laliberté la déclare élue;

- **Poste no.9:** M. Ghislain Cloutier, appuyé de M. Damien Lemire, propose M. Yvan Beaudin. M. Beaudin accepte sa mise en candidature. Aucune autre candidature n'étant proposée, M. Laliberté le déclare élu.

M. Michel Lemire, appuyé par M. Isidore Charron propose la fermeture des mises en candidatures.

M^{me} Hélène Drapeau remercie M. Fernand Laliberté et félicite les administrateurs élus. Elle mentionne qu'une réunion spéciale du conseil d'administration aura lieu immédiatement après l'AGA pour élire les officiers devant former le comité exécutif de la corporation.

12. VARIA

M^{me} Hélène Drapeau remercie la Société d'agriculture de St-Hyacinthe pour la salle et les équipements nécessaires à la tenue de l'AGA.

M^{me} Jocelyne Deswarte demande aux membres de payer 10\$/année pour aider le Temple à continuer à encourager l'agriculture.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Aucun autre sujet n'étant proposé pour discussion, la levée de l'assemblée est proposée à 10 h 55, par M. Denis Godin et il est appuyé par M. Isidore Charron.

Secrétaire de l'assemblée

Présidente

Denis Boies

Hélène Drapeau